



FERME LA MOINERIE
COCHONS FERMIERS
LES CHAMPS GERAUX PAYS DE BRANCE

La Ferme de la Moinerie

La Moinerie, LES CHAMPS-GERAUX

Pascal et Sylvie Lhermitte, élèvent 1200 porcs par an, vendus en circuit-courts et de proximité. Un élevage de porc sur paille qui souhaite toujours « anticiper les changements plutôt que de les subir ».

■ Dates clés :

- 1990 : Installation sur la ferme familiale (45ha) avec un atelier bovin lait (40 vaches laitières) et un atelier porc sur caillebotis naisseur-engraisseur (40 truies). Problématique de stockage des lisiers de porcs et du bâtiment d'élevage avec un ruisseau qui passe au pied du bâtiment. Fosse financée intégralement par le conseil départemental des Côtes d'Armor. Constructions des bâtiment sur 10 ans pour s'éloigner du ruisseau.
- 1997 : la crise laitière amène Pascal à vouloir « s'émanciper du système ».
- 1998 : Retraites des parents et installation de Sylvie. Projet de transformation laitière à la ferme, mais l'aspect « temps de travail » les freine.
- 2000 :
 - lancement de la marque *Cochons de Bretagne* dans laquelle Pascal s'investit, en participant à de nombreux salons, et opérations commerciales. Il en gardera un certain goût pour le commerce et la communication. Il crée le site internet www.lamoinerie.com pour expliquer sa production au grand public.
 - Construction d'une stabulation laitière qui puisse facilement se transformer en hangar.
 - Arrêt du naissage et passage de caillebotis à la paille.
- 2009 : Début de commercialisation avec des colis puis avec une grande surface.
- 2010: Arrêt du lait et des porcs ont été mis dans la stabulation à vaches.
- 2012 : Certification Cohérence
- 2019 : certification HVE

■ La Ferme :

Label et signe officiel de qualité :
Cohérence, HVE

Productions Végétales :

Blé : 14ha	Colza : 4ha
Maïs : 13,5ha	Mélange protéagineux : 10,5ha
Orge : 15ha	Prairies permanentes : 3,5ha



FAF (Fabrication d'Aliments à la Ferme) : Fabrication de 75 % de l'aliment sur site.

Ration des porcs:
Bi-Phase : Maïs, blé, orge, mélange céréaliers (féverolle, pois, triticales), lin, tourteaux de colza et complémentaire.

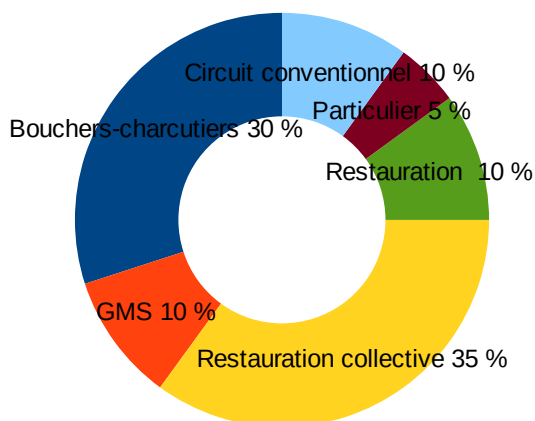
Productions Animales : Achats des porcelets à 25kg et engraissement de 1000 à 1200 porcs par an

Bâtiments d'élevage: Un bâtiment engraissement de 160 places avec filet brise-vent + une stabulation réhabilitée en engraissement de 240 places. Grande case avec litière accumulée. Les porcs doivent donc passer d'un bâtiment à l'autre, ce qui ne pose pas de difficultés particulières

selon les éleveurs. Les porcs disposent d'1,70 m²/porc.

Matériel : Tous les travaux sont en majorité effectués par une ETA et du matériel et tracteur de CUMA sont utilisés. Une bétailière pour le transport des animaux et valet de ferme pour la gestion quotidienne.

■ La commercialisation :



La ferme de la moinerie vend 90 % de ses porcs en circuits-courts et de proximité. Les 10 % restants partent dans un circuit conventionnel via le groupement de producteur.

Les associés de la Ferme de la Moinerie ont choisi de ne pas s'occuper de la transformation, ni de la livraison de ses produits. Pour les associés, « on ne peut pas être bon partout », ils ont donc choisi de travailler avec un atelier de découpe extérieur (Le Comptoir Armorican), qui s'occupe de la transformation et de la distribution. Cependant,

la relation commercial avec le client reste toujours à la main de Pascal et Sylvie.

■ Les engagements de la Ferme de la Moinerie :

La ferme souhaite toujours avoir un temps d'avance sur les changements. Avec le Cahier des charges Porcs Durables, à travers l'utilisation de lin dans la ration, mais surtout en racontant leurs pratiques sur le site internet de la ferme, les éleveurs ont toujours souhaité être à l'écoute des consommateurs. Grâce à ce « temps d'avance » la ferme a pu profiter de plusieurs aides incitatives aux changements. Pour les associés de la Ferme de la Moinerie : « Les aides aux changements arrivent souvent avant une obligation légale qui n'est, souvent, plus aidées. Il faut toujours mieux anticiper les changements plutôt que de les subir ». Ainsi, les associés ont pu profiter d'aides pour la construction d'une fosse, du passage du caillebotis à la paille, ou encore de crédit d'impôt pour être certifié HVE. La Ferme de la Moinerie a aussi contracté une MAEC monogastrique en 2015 ce qui lui a permis de bénéficier d'aides pour augmenter la durée de ses rotations, la part de légumineuses et de réduire les traitements phytosanitaires. Enfin la fertilisation des cultures est assurée par le fumier de porc. L'ajout de micro-organisme dans la litière, lui permet d'avoir une activation rapide de la transformation biologique des fumiers en humus et ainsi d'améliorer son efficacité. La ferme de la Moinerie s'engage tous les jours dans une vraie démarche de progrès et de respect de l'environnement.